

BLANDAN

Localité de l'Est algérien située sur la RN 44 entre MORRIS et YUSUF et à 55 km, à l'Est de la ville de BÔNE.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Présence Française  1830 - 1962

Le 27 mars 1832, à l'aube, un détachement de marins de *La Béarnaise* accède discrètement vers la Casbah de BÔNE. Ce groupe est composé de 24 personnes, commandé par Capitaine d'ARMANDY et le lieutenant de frégate du COUËDIC-DE-KERGOUALER. La casbah sera prise sans coup férir et ce fait d'armes sera qualifié par le maréchal SOULT « *du plus beau fait d'armes du siècle* ».

Il faut préciser que YUSUF est déjà dans la place forte. C'est lui qui va hisser les cordes à nœuds à l'aide d'une ficelle qu'il va lancer du haut de la citadelle. Les mercenaires turcs, gardiens de cette citadelle, surpris à leur réveil par nos troupes firent leur soumission et BÔNE définitivement occupé (Source *Pik un siècle* de Roger ROSSO).



Joseph VANTINI dit YUSUF (1808/1866)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Vantini

Six ans plus tard, en 1838, sa banlieue avait déjà un certain nombre de colons agricoles (671 en 1851). En 1847, on créa le village de PENTHIEVRE, en 1848 ceux de MONDOVI et de BARRAL près de l'oued Seybouse ; en 1851 BUGEAUD et DUZERVILLE ; en 1857 NECHMAYA sur la route de GUELMA.

Beaucoup plus tard furent fondés, en 1876, SAINT-JOSEPH ; en 1878 MORRIS et ZERIZER ; en 1881 COMBES.

Puis l'on jalonna la route qui mène de BÔNE à LA-CALLE : en 1884 fut créé **BLANDAN** ; en 1887 YUSUF et en 1890 LE-TARF.

(Source Anom) : Le centre de population d'EL-BIAR (*les puits*), installé en 1883 dans la commune mixte de ZERIZER (future BENI-SALAH), prend le nom de BLANDAN* par décret du 24 octobre 1884. Il est rattaché à la commune mixte de LA-CALLE par arrêté du 26 janvier 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

*Le nom du village pour honorer la mémoire du Sergent Jean Pierre Hippolyte BLANDAN, mort au champ d'honneur le 12 avril 1842 à BOUFARIK.



« Le 11 avril 1842, alors qu'il conduit un détachement d'une vingtaine d'hommes pour porter le courrier du camp d'ERLON à BOUFARIK à la redoute de BENI-MERED (Camp de BLIDA), sa troupe est attaquée par un groupe de trois cents cavaliers arabes. Refusant de déposer les armes devant cet ennemi supérieur en nombre et bien que grièvement blessé, il exhorte ses soldats à résister, s'écriant : « Courage, mes amis ! Défendez-vous jusqu'à la mort ! ». Les secours, alertés par le bruit de la bataille entendu depuis BOUFARIK, n'y trouveront que cinq fusiliers survivants. Le sergent BLANDAN meurt de ses blessures à l'hôpital de BOUFARIK le 12 avril 1842, à l'âge de 23 ans.

Un fait à noter, lorsque le colonel MORRIS arriva sur le lieu du combat, le sergent BLANDAN mourant sembla recouvrir ses sens et le colonel en profita pour lui remettre sa propre croix de la Légion d'Honneur.

Si vous souhaitez en savoir plus : http://afn.collections.free.fr/pages/24_blandan.html

Un membre de la famille LARGUECHE, notable musulman, dirigeait la tribu des OULED-DIEB. C'est une région forestière propice à la chasse, notamment du sanglier, avec une source thermale de hammam DJABALLAH.

Le 5 janvier 1885, 1 961 hectares sont affectés au Centre pour 65 lots village et 12 lots industriels. Prix d'acquisition des terres : 300 000 francs et 220 000 francs pour les installations.

COMMUNE MIXTE DE ZERIZER (Arrêté gouvernemental du 13 avril 1876)

Composition au tableau de 1902 : 20 602 habitants dont 732 français – Superficie = 20 602 hectares ;

BENI-AMAR, douar : 2 497 habitants dont 11 français – Superficie = 11 920 hectares ;

(**BLANDAN** (EL-BIAR), centre : 589 habitants dont 244 français – Superficie = 1 659 hectares] ;

(Route de LA-CALLE, hameau :] ;

BOUDAROUA, centre : 94 habitants dont 22 français – Superficie = 1 237 hectares ;

BRABTIA, douar et Cap ROSA, phare : 466 habitants dont 9 français – Superficie = 18 871 hectares ;

CHEFFIA, douar : 3 222 habitants dont 14 français – Superficie = 20 174 hectares ;

COMBES (MERDES), centre : 584 habitants dont 123 français – Superficie = 1 873 hectares ;

DRAMENA, douar : 1 517 habitants – Superficie = 5 118 hectares ;

MERDES, douar : 2 258 habitants dont 18 français – Superficie = 17 728 hectares ;

OUED-FRARA, centre : 147 habitants dont 41 français – Superficie = 711 hectares ;

(OUED-SOUDAN, établissement forestier : 1 204 habitants – Superficie = 9 274 hectares] ;
 (TAHLA, douar :] ;
 OULED-DIEB, douar : 1 950 habitants – Superficie = 12 491 hectares ;
 OULED-SERIM, douar et KEF-DJEMEL établissement forestier: 1 632 habitants dont 41 français –Superficie = 27 405 hectares ;
 PONT-DE-DUVIVIER (*BLÉD BOU-LAMAR*), centre : 131 habitants dont 55 français – Superficie = 373 hectares ;
 REGUEGMA, douar : 2 740 habitants dont 62 français – Superficie = 34 700 hectares ;
 SAINT-JOSEPH (*EL-GHEDIR*), centre : 261 habitants dont 92 français – Superficie = 928 hectares ;
 SEBA, douar : 1 310 habitants – Superficie = 11 727 hectares ;



LA-CALLE

COMMUNE MIXTE DE LA-CALLE

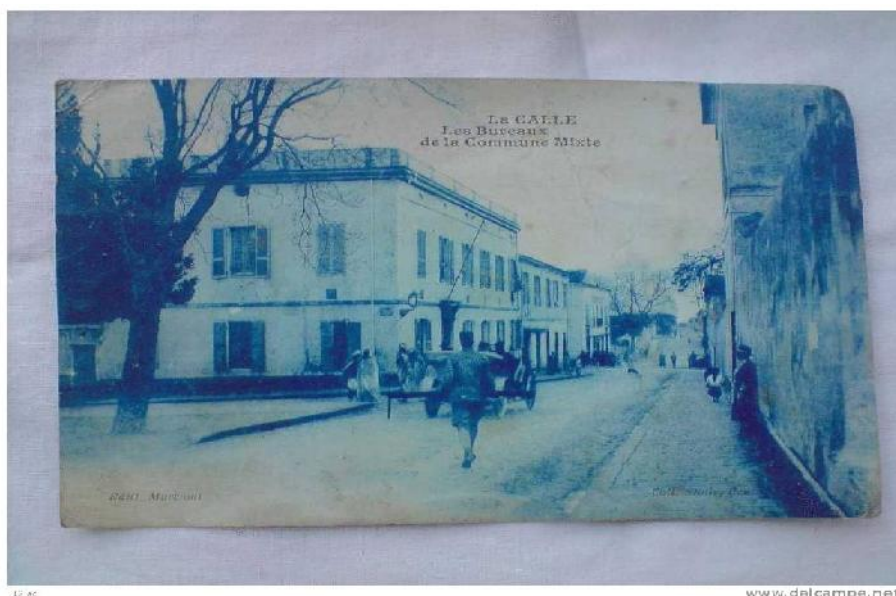
La commune mixte de LA-CALLE se présente sous la forme d'un triangle équilatéral de 50 km de côté. Elle est bordée par la mer, tandis qu'elle suit la frontière tunisienne sur une deuxième face et qu'elle est enfin limitée par les communes de la plaine de BÔNE ; les trois quarts sont montagneux.

Jusqu'en 1957, il y avait deux types de commune en Algérie :

- La commune de plein exercice (CPE) organisée comme en Métropole, avec un maire et un Conseil municipal ;
- La commune mixte (CM) dirigée par un Administrateur des services civils, assisté par une commission composée du Caïd et des représentants des Djémâas (assemblée de notables) des différents douars.

La CM était divisée en sections, les Douars, qui constituaient la véritable unité traditionnelle des populations autochtones. Le douar était administré par une *Djemâa* élue, son Président étant à son tour élu en son sein. Ses attributions étaient identiques à celle du Conseil municipal et du Maire pour la ville, appliquée à l'échelon du douar. En plus de la justice nationale, il existait une juridiction spéciale assurée par le *Cadi* (juge musulman). Son tribunal (*Mahakma*) était le seul compétent, en premier ressort, pour appliquer le droit coranique pour les problèmes relatifs aux statuts personnels, aux successions et aux propriétés immobilières.

Outre l'Administrateur principal, les services administratifs de la Commune mixte comprenaient deux administrateurs adjoints, un *Kodja* détenteur des registres d'Etat Civil, et du personnel de secrétariat.



11 80

www.dalcampe.net

Le premier administrateur de la commune mixte de LA-CALLE est M. François Eugène DIEUDONNE. Né le 12 février 1845 à Mont-sous-les-Côtes, dans la Meuse, il prend ses fonctions d'administrateur à LA-CALLE à l'âge de 39 ans.

AÏN-KHIAR : Territoire de tribu délimité par décret du 17 juillet 1867 et constitué en un seul douar. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de LA-CALLE. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

BENI-AMAR : Territoire de tribu délimité par décret du 29 septembre 1867 et constitué en un seul douar. Il est rattaché à la commune mixte de ZERIZER (future BENI-SALAH) en 1880 puis à celle de LA-CALLE (1909). Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : le Lac des Oiseaux.

BLANDAN : Le centre de population d'EL-BIAR, installé en 1883 dans la commune mixte de ZERIZER (BENI-SALAH), prend le nom de BLANDAN par décret du 24 octobre 1884. Il est rattaché à la commune mixte de LA-CALLE par arrêté du 26 janvier 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

BOU-HADJAR : Douar issu du territoire de la tribu des OULED MESSAOUD délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 11 janvier 1896. Le centre de population de BOU-HADJAR est créé en 1904. Le douar est intégré dans la commune de plein exercice de LAMY lors de son érection par arrêté préfectoral du 1er juin 1948.

BOUGOUS : Douar issu du territoire de la tribu des OULED-ALI- ACHICHA délimité et constitué en un seul douar nommé BOUGOUS par arrêté du 12 avril 1894. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957, sous le nom d'AÏN-KEBIR.

BRABTIA : Territoire de tribu délimité et constitué en un douar et une fraction par décret du 2 mai 1870. Il est rattaché à la commune mixte de ZERIZER (future BENI-SALAH) en 1880 puis à celle de LA-CALLE en 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

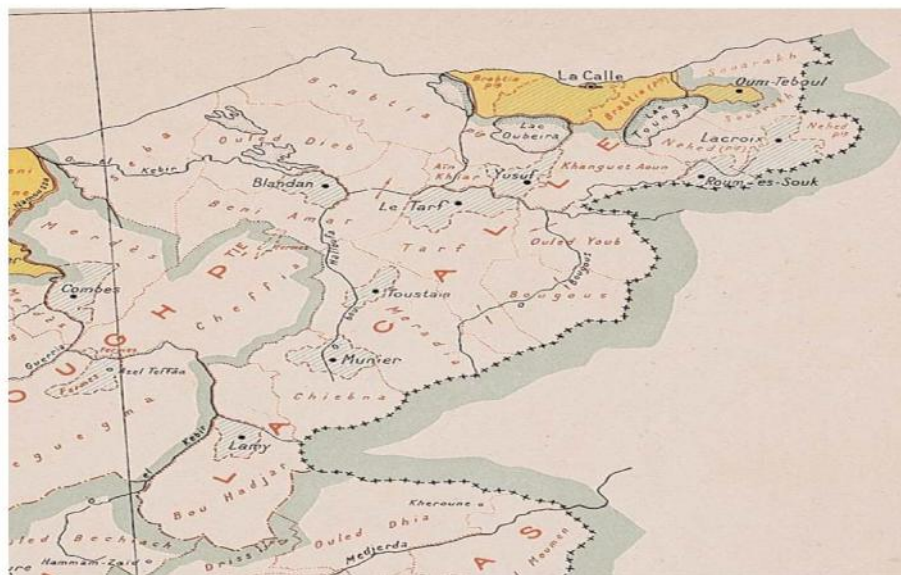
CHIEBNIA : Territoire de tribu délimité par arrêté du 16 octobre 1894 et constitué en seul douar. Il est rattaché à la commune de MUNIER créée par arrêté du 12 janvier 1957.

KHANGUET-AOUN : Douar issu du territoire des tribus des SBETA et des OULED-ABID, délimité et constitué en un seul douar nommé KHANGUET-AOUN par décret du 12 octobre 1868. Il est rattaché à la commune indigène puis à la commune mixte de LA-CALLE (1884). Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : EL-FRIN.

COMMUNE MIXTE DE LA CALLE

Répertoire numérique détaillé

Rédigé par Céline PHILIPPOT, stagiaire de l'Université de Haute Alsace, sous la direction d'André BROCHIER, conservateur du patrimoine



ARCHIVES NATIONALES CENTRE DES
ARCHIVES D'OUTRE-MER Aix-en-Provence

LACROIX : Centre de population d'EL-AÏOUN/LACROIX, créé en 1890, érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

LE-TARF : Centre de population loti en 1890, érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

MERADIA : Territoire de la tribu des OULED-NACER délimité par arrêté du 23 janvier 1895 et constitué en un seul douar nommé MERADIA.

MUNIER : Le centre de population créé au lieu dit AÏN-KERMA reçoit le nom de MUNIER par décret du 11 juillet 1891. Son plan de lotissement est approuvé en juin 1895 et il est peuplé en grande partie avant la fin de 1897. Un projet d'agrandissement est présenté en 1912 mais le centre périclité une dizaine d'années plus tard. Il est néanmoins érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar CHIEBNA de la commune mixte de LA-CALLE). Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

NEHED : Douar constitué par décret du 15 décembre 1869 à partir du territoire des tribus des LAKHDAR et des AOUACHA. Il est ensuite intégré à la commune mixte de LA-CALLE (1884). Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

OULED-DIEB : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 22 février 1868. Il est rattaché à la commune mixte de ZERIZER (future BENI-SALAH) en 1880 puis à celle de LA-CALLE en 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

OULED-YOUB : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 11 juin 1870. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de LA-CALLE. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957, sous le nom de MEXNA.

ROUM-EL-SOUK : Centre de population aussi appelé ROUM-ES-SOUK, loti en 1888-1889, érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

SEBAÂ : Territoire de tribu (SEBA) délimité par décret du 5 février 1868 et constitué en un seul douar. Il est rattaché à la commune mixte de ZERIZER (future BENI-SALAH) en 1880 puis à celle de LA-CALLE en 1909. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : BOU-AOUED.

SOUARAKH : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 15 décembre 1869. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de LA-CALLE. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : HADDEDA.

TOUSTAIN : Le centre de population projeté au lieu dit ZITOUNA est nommé TOUSTAIN par décret du 27 juillet 1891. Il est en cours de peuplement en 1897. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar MERADIA de la commune mixte de LA-CALLE).

YUSUF : Le centre de population d'AÏN-ASSEL prend le nom de YUSUF par décret du 4 juillet 1887. Son plan de lotissement est approuvé la même année et il est créé en 1888. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.



Quelques dates importantes ont jalonné la vie de ce village de BLANDAN:

Le 19 août 1885, un adjoint est affecté à BLANDAN.

Le 26 décembre 1890, le chef lieu de circonscription médical est transféré à YUSUF, distant de 15 km.

Le mouvement coopératif vinicole a été précoce à BLANDAN avec la création, dès 1914, d'une cave.

Le 20 septembre 1922 le réseau téléphonique urbain est mis en service avec une cabine publique.

Le 23 décembre 1935 les établissements de facteurs-receveurs deviennent agence postale.

Le 12 janvier 1957, un arrêté supprime la Commune mixte de LA-CALLE et crée la commune autonome de BLANDAN.

Le 14 juin 1959, M. Robert JOUBERT est élu à la chambre d'agriculture de BÔNE.

Le 27 septembre 1959, l'abbé PORTA curé du TARF bénit le monument aux morts et le nouvel autel de marbre de l'église.

La région bénéficie d'une formation végétale, appelée «aulnaie», extrêmement rare en Algérie. Elle se présente comme une zone inondable couverte par une végétation arborée plus ou moins dense composée essentiellement de Frêne et d'Aulne glutineux. Ce milieu est connu par la présence d'une des plus importantes stations de Laurier noble de la région. Concernant la faune, le site est fréquenté essentiellement par le Héron garde-bœuf, l'Aigrette, le Héron crabier et d'autres passereaux forestiers. Le site est alimenté par les affleurements de la nappe et par les eaux d'infiltration provenant des dunes et des collines environnantes.



Lac des oiseaux : Superficie de 80 000 hectares, il est bordé au Nord par la mer Méditerranée et à l'Est par la frontière tunisienne.

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

(SP = Sans profession)

-Première Naissance : (01/02/1885) de MERLE Blandine ; *Sans autres précisions.*

-Premier décès : (01/02/1885) de MERLE Blandine (âgée de 10 minutes) ; *Sans autres précisions.*

-Premier Mariage : (19/12/1885) de M. RIBAS Pierre (*Cultivateur natif d'ESPAGNE*) avec Mlle ARBOD M. Anne (SP native de la Drôme);

Quelques DECES relevés :

1885 (01/03) de RABIS Marie (*âgée de 2mois*)-Témoins MM. NIERI Célestin et LAURENT Félix (*Cultivateurs*) ;

1885 (10/07) de LE-GUENEC Gabriel (*âgé de 6mois*). Témoins MM. GRÜBER J. Baptiste (*Cultivateur*) et ALLIERT Georges (*Forgeron*) ;

1885 (02/08) de CERETTO Dominique (*Meunier natif d'Italie*). Témoins MM. RENARD Ferdinand et NIERI Célestin (*Charrons*) ;

1885 (02/08) de REYNARD Augustine (*14mois*). Témoins MM. LATTI Louis (*Journalier*) et BROCHET Edmond (*Cultivateur*) ;

1885 (29/09) de COLINET Laurent (*9mois*). Témoins MM. DELPÊCHE André (*Garde-forestier*) ROUX Constantin (*Garçon d'écurie*) ;

1885 (11/10) de DARIOL Louise (*16mois*). Témoins MM. ANTONINI Derrazza (*Garde-champêtre*) et VINCENT Elisée (*Cultivateur*) ;

1885 (30/10) de DARIOL Elie (*5ans natif Isère*). Témoins MM. ANTONINI Derrazza (*Garde-champêtre*) et VINCENT Elisée (*Cultivateur*) ;

1886 (03/03) de REYGNARD Auguste (*39 heures*). Témoins MM. ANTONINI Derrazza (*Garde-champêtre*) et BONNEFOY Eugène (*Cultivateur*) ;

1886 (22/05) de DEBONO Baptistin (*22jours*). Témoins MM. ANTONINI Derrazza (*Garde-champêtre*) et BONNEFOY Eugène (*Cultivateur*) ;

1886 (21/07) de DELPECH André (*Forestier natif Aude*). Témoins MM. BURGAZ Joseph (*Cultivateur*) et DEVAUX J. Baptiste (*Employé*) ;

1886 (27/10) de DAGUET Emile (*7mois*). Témoins MM. DAGUET Emile (père) et BRAS Claude (*Cultivateurs*) ;

1886 (21/11) de DEFRANOUX Nicolas (*9ans natif Vosges*). Témoins MM. COLLIN Elauey et BRAS Claude (*Cultivateurs*) ;



L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

1886 (12/05) M. DELPECH André (*Garde-forestier natif Aude*) avec Mlle ANTONINI Elisabeth (SP native de Marseille) ;

1886 (12/10) M. BURGAZ Pierre (*Cultivateur natif de Savoie*) avec Mlle BRAT Agathe (SP native de la Loire) ;

1886 (12/10) M. PIERRON Urbain (*Instituteur natif de Savoie*) avec Mlle BURGAZ Joséphine (*Institutrice native de Savoie*) ;

1888 (02/06) M. BALDETTI Jean (? natif de Bône-Algérie) avec Mlle FRANCOIS Léonie (SP native de ?) ;

1888 (13/11) M. DOMERGUE Hippolyte (? natif de Philippeville-Algérie) avec Mlle GAILLARD Eléonore (SP native de Bône-Algérie) ;

1889 (22/06) M. JAUBERT Justin (*Cultivateur natif des B. du Rhône*) avec Mlle MUNIER Louise (SP native de Bourkika en Algérie) ;
 1889 (22/06) M. TAMARIN Marien (*Charron natif de la Creuse*) avec Mlle MUNIER Lucie (SP native de Chébli-Algérie) ;
 1889 (15/10) M. CHAUVET François (*Cultivateur natif du Vaucluse*) avec Mlle BRAT Catherine (SP native de la Loire) ;
 1889 (26/10) M. ARBOD Auguste (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle VINCENT Céline (SP native de l'Isère) ;
 1889 (23/11) M. CARY Marie (*Représentant natif de la Meurthe*) avec Mme (Vve) GREMILLON Victorine (SP native de Guelma-Algérie) ;
 1890 (20/09) M. BONNOTON Joseph (*Maçon natif d'Alsace*) avec Mlle BOYER Rosalie (SP native des Hautes Alpes) ;
 1891 (07/03) M. ZAMMOUT Gaétano (*Epicier natif de Bône-Algérie*) avec Mlle MUNIERE Virginie (SP native de Randon en Algérie) ;
 1891 (05/09) M. CHAUVET François (*Cultivateur natif Vaucluse*) avec Mlle MUNIER Joséphine (?) ;
 1892 (29/10) M. VALLIN Claudius (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle PAPPALARDO Marie (SP native d'ITALIE) ;
 1892 (19/11) M. BEGUET Eugène (*Maréchal-ferrant natif du L. et Cher*) avec Mlle BURGAT Marie (SP native de la Savoie) ;
 1893 (23/08) M. GUYOT Jules (*Garde champêtre natif de Hte Saône*) avec Mlle FABRI Marie (SP native de Bône-Algérie) ;
 1893 (28/10) M. TALABAS Victor (*Clerc natif de Sétif-Algérie*) avec Mlle LAURENT Antoinette (SP native de la Loire) ;
 1894 (17/02) M. RIOLS Paul (*Gendarme natif du Tarn*) avec Mlle VINCENT Céline (SP native de l'Isère) ;
 1894 (17/10) M. VALLIN Jean (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle COURCHINOUX Antoinette (*Epicrière native de Sétif -Algérie*) ;
 1894 (03/11) M. BOURDEAU Alphonse (*Cultivateur natif E. et Loire*) avec Mlle CASTELBOU Marie (SP native Koléa -Algérie) ;
 1894 (15/11) M. MUNIERE Joseph (*Cultivateur natif de Baba-Hassen-Algérie*) avec Mlle RABIS Julie (SP native de Randon-Algérie) ;
 1896 (22/11) M. RABISSE Auguste (*Cultivateur natif de Bône-Algérie*) avec Mlle DEBONO Marie (SP native de Bône) ;
 1897 (10/05) M. MALLIEN Pierre (*Garde-forestier natif du Gard*) avec Mlle BANNWARTH Marie (SP native de Paris) ;
 1897 (28/08) M. RIBAS Louis (*Cultivateur natif de Mondovi-Algérie*) avec Mlle CASTELBOU Joséphine (SP native de Randon-Algérie) ;
 1897 (30/10) M. OTTAVIOLI Jean (*Facteur-receveur natif de Corse*) avec Mlle LAURENT Jeanne (SP native de la Loire) ;
 1898 (05/02) M. ZAMMOUT Joseph (*Journalier de Bône-Algérie*) avec Mlle CHARLES Augustine (SP native de l'Ariège) ;
 1898 (30/07) M. BRAT J. Marie (*Cultivateur natif de la Loire*) avec Mlle LAURENT Elisabeth (SP native de la Loire) ;
 1898 (13/08) M. VALLIN J. André (*Cultivateur natif Isère*) avec Mme (Vve) DEGUARA Madeleine (SP native de Bône-Algérie) ;
 1899 (13/05) M. BOUILLOC Sylvain (*Cultivateur natif Aveyron*) avec Mlle BIZOT Jeanne (SP native de Mondovi-Algérie) ;
 1899 (16/09) M. DEMMA Salvator (*Cultivateur natif d'ITALIE*) avec Mlle FABRI Louise (SP native de Bône-Algérie) ;
 1899 (04/11) M. LAGIER Louis (*Cultivateur natif de l'Isère*) avec Mlle VINCENT Léa (SP native de l'Isère) ;
 1899 (23/12) M. DEGUARA Salvator (*Meunier natif de Bône-Algérie*) avec Mlle BAROLLE Marie (SP native de Hte Saône) ;
 1900 (24/02) M. MERLE Paul (*Cultivateur natif d'Alger*) avec Mlle FRANCOIS Valentine (SP native de Bône-Algérie) ;
 1900 (18/08) M. REYMOND Cyprien (*Boulangier natif de l'Ardèche*) avec Mme (Vve) SILHOL Louise (SP native de l'Ardèche) ;
 1900 (06/11) M. HERSANT Edouard (*Cultivateur natif de Mondovi-Algérie*) avec Mlle QUILICHINI Marie (SP native de la Corse) ;
 1900 (10/11) M. MUNIERES Joseph (*Cultivateur natif de Randon*) avec Mlle CASTELBOU Méлина (SP native de Randon-Algérie) ;
 1900 (15/12) M. LANDAIS Pierre (*Débitant liqueurs natif de Vendée*) avec Mlle GREMILLON Annette (SP native de Guelma-Algérie) ;
 1902 (00/00) M. VULLIEMIN J. François (*Forgeron natif de SUISSE*) avec Mme (Vve) FABRI Victorine (SP native de Bône-Algérie) ;
 1902 (03/05) M. PIALLAT Félicien (*Forgeron natif de la Drôme*) avec Mlle GAILLARD Eléonore (SP native de Bône-Algérie) ;
 1902 (09/10) M. BLACHE Elie (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle BOYER Marie (SP native des Hautes Alpes) ;
 1902 (22/11) M. CHAUVET Léon (*Cultivateur natif du Vaucluse*) avec Mlle CARRAUT Julie (SP native de Guelma-Algérie) ;
 1903 (24/01) M. BLANCHET Léon (*Employé natif de l'Allier*) avec Mlle CASTELBOU Marguerite (SP native de Randon-Algérie) ;
 1903 (19/09) M. TALABAS Amédée (*Instituteur natif de Constantine*) avec Mlle LAURENT Marie (SP native de la Loire) ;
 1903 (17/10) M. AZZOPARDI Alphonse (*Employé natif de Bône*) avec Mlle DEBONO Emilie (SP native de Randon-Algérie) ;
 1903 (29/11) M. BRIFFA Augustin (*Cultivateur natif de Bône*) avec Mlle BOYER Gabrielle (SP native de ?) ;
 1904 (05/03) M. ARNAUD Paul (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle MAUFROY Marie (SP native de Bône-Algérie) ;
 1904 (25/06) M. BOYER Jean (*Charron natif des Htes Alpes*) avec Mme (Vve) CASTELBOU Méлина (SP native du Lieu) ;



Quelques NAISSANCES :

(*profession du père)

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955. A cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA-CALLE, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de BÔNE comprenait 27 localités :

AÏN-MOKRA - BARRAL - BENI-MAFFER - **BLANDAN** - BÔNE - BOU-HAMRA - BUGEAUD - CHERKA - COMBES - DARHOUSSA - DUVIVIER - DUZERVILLE - FETZARA - HERBILLON - MEDJEZ-SFA - MONDOVI - MORRIS - NECHMEYA - OUED-EL-ANEB - PENTHIEVRE - RANDON - SAINT-JOSEPH - SAINT-PAUL - SIDI-SALEM - TALHA-DRAMENA - TAZBENT-TROUBIA - ZERIZER -

MONUMENT AUX MORTS

- Source : *Mémorial GEN WEB* -

Le relevé n° 57417 de la Commune Mixte de LA-CALLE mentionne les noms de 289 soldats « Morts pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918 ;

Nous avons relevé les noms des natifs de BLANDAN :

ROGGY Albert (1915) - SALETES Paul (1917) - SOLTANI Boudjema (1916)

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à BLANDAN ou dans le secteur :

**Sergent (12^e BCA) GALIBERT André (21ans), tué à l'ennemi le 30 avril 1959 ;
Sergent-chef (12^e BCA) GAUVAIN Henri (26ans), tué à l'ennemi le 11 avril 1959 ;
Chasseur (12^e BCA) MALHAUTIER Claude (20ans), tué à l'ennemi le 8 août 1961 ;
Soldat (?) SEU Jean (22ans), tué à l'ennemi le 22 juillet 1958**

EPILOGUE BOUTELDJA

De nos jours (recensement 2008) = 17 738 habitants.



de la République algérienne, y est né.

CHADLI Bendjedid (1929/2012), 3^e Président

Malgré cela ; source : <https://www.reporters.dz/el-tarf-le-ras-le-bol-des-citoyens-de-bouteldja/>

« Des habitants ont fermé l'axe routier Bouteldja-El Tarf pour dénoncer l'état de l'infrastructure de base au niveau de cette commune de plus de trente mille habitants qui laisse à désirer. Plusieurs ruelles sont défoncées sans qu'elles ne soient remises en état depuis maintenant plusieurs mois. La circulation d'une ruelle à une autre est

devenue presque impossible. En dépit des contestations des habitants, les responsables locaux et de wilaya font la source oreille.

Les citoyens de cette localité, pourtant classée chef-lieu de daïra, en ont ras-le-bol des promesses non tenues et surtout du laxisme des élus placés à la tête de cette APC dont la majorité écrasante est rejetée. Les citoyens que nous avons rencontrés nous racontent leur calvaire et celui de leur famille. Parfois, il leur arrive de ne pas pouvoir se déplacer pour passer une veillée chez un voisin ou la famille compte tenu des trous béants qui parsèment les chaussées de toutes les ruelles. Seule la rue principale échappe à cette situation depuis que la route a été bitumée.

Selon les citoyens, cette route comporte actuellement plusieurs endroits cabossés. C'est cette situation intenable, surtout en période de pluies, qui les a obligés à barricader la route à plusieurs endroits avec des objets hétéroclites qu'ils n'ont ouvert qu'aux ambulances transportant des malades. Les citoyens se rendant au chef-lieu de la wilaya à Annaba (Bône) et El Kala (La-Calle) sont contraints de prendre des raccourcis afin de rejoindre leurs domiciles. Chaque habitant dispose d'une lampe électrique pour se déplacer dès la tombée de la nuit. Les réverbères dans la majorité n'éclairent plus car une lampe grillée n'est jamais changée. Le problème qui a exaspéré les habitants est l'absence d'eau potable en dépit de la présence de sources de forages et de barrages d'une capacité de stockage de 250 millions de mètres cubes. Aucune promesse n'a été suivie d'effet.

Les responsables au niveau de la wilaya ont l'air de s'occuper d'autres choses que celles pour lesquelles ils ont été élus par le peuple et de la mission dont ils étaient investis. Enfin, tous les problèmes évoqués plusieurs fois ont été portés à la connaissance des gestionnaires sans la prise d'aucune décision pouvant libérer ces habitants de ces lourdes contraintes ».

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précitées et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/Accueil>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1969_num_44_1_2638

http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01671015/document>

http://afn.collections.free.fr/pages/24_blandan.html

<https://blidanostalgie.pagesperso-orange.fr/rocas/rocas-faubourg.htm>

<https://www.leprogres.fr/rhone-69-edition-lyon-metropole/2017/12/03/le-parc-sergent-blandan-le-nouveau-poumon-vert-de-lyon>

<http://www.cavescooperatives.fr/caves-cooperatives-algeriennes.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]